

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
COMMUNE DE VALENCE

Délibération : D_2024_02_09

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE VALENCE
Séance du 04/04/2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre du mois d'avril, le conseil municipal, dûment convoqué le 26 mars 2024, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de SOURY Christine, Maire de Valence.

Présents : SOURY Christine, PIFFETEAU Sonia, FETIS Joël, RIOU Anne, MICHELET Florient, BOUCHON Stéphane, Nicolas GERVAIS DE LAFOND, KICKA Maryse, FERRAND Olivier.

Pouvoirs : Claire KUHN à Olivier FERRAND

Excusés : /

Absents : /

Secrétaire de séance : Anne RIOU

En exercice : 10 – Présents : 09 – Suffrages exprimés : 10 – Pour : 5 – Abstentions : 5 – Contre : 0 –

**AVIS SUR LE PROGRAMME PLURIANNUEL DE GESTION 2024-2033 DES BASSINS DU
BANDIAT, DE LA TARDOIRE ET DE LA BONNIEURE (SyBTB)**

Madame le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que la commune a été destinataire le 22 janvier 2024 de l'ensemble des documents relatifs à l'enquête publique lancée par le Syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) du 26 février au 27 mars, concernant le programme pluriannuel de gestion 2024-2033 afin d'obtenir la déclaration d'intérêt général du projet.

A cet effet, un état des lieux a été réalisé en amont de cette enquête publique permettant d'établir que 598 kilomètres de cours d'eau sont gérés par le SyBTB et identifiant les enjeux qui constituent le socle de la future stratégie : sécurité des biens et des personnes, milieu naturel et biodiversité, gestion quantitative et qualitative de l'eau, activité économique et de loisirs.

L'exposé entendu, le Conseil municipal, après en avoir délibéré à 5 voix pour, 0 contre, 5 abstentions, émet un avis favorable au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure.

Le Maire, Christine SOURY

